



## Inauguration de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux

De gauche à droite : D. Bazinet, P. Roussie-Nadal, J.J. Gendreau, J. Auzou, Y. Lagrenaudie, J. Billant, B. Cazeau, C. Bérit-Débat et Marianne Ferrand.



Une nouvelle signalétique  
sur la commune - page 7



Les agents du recensement  
page 7



Le Point Accueil Jeunes  
page 10

# 2013 : Concilier projets et budgets



**Equipe de Rédaction :** Yannick Lagrenaudie, José De Almeida, Jean-Louis Dumontet, Jean-Michel Eymard, Thierry Ferrand, Nelly Garcia, Francis Guérin, Bernard Marty, Suzanne Marty, Ludovic Mayan, Gérard Robin, David Dessaigne et Jacky Jaulin.

**Secrétaire de Rédaction :**  
Marie- Eva Doublet.

**Directeur de publication :**  
Yannick Lagrenaudie.

**Photos :** Municipalité de Saint-Aulaye.

**Création, mise en page et impression :**  
Studio KEVART 06.82.23.29.15

Dépot légal : à parution.  
Sous réserve d'erreurs typographiques.

**Services communaux sous la direction de Michel Bordas :**  
**Administratif :** Sophie Berry, Marie-Claire Crassat, Nathalie Devaure, Myriam Goubier et Muriel Levezuel.

**Techniques :**  
Responsable J.C. Landrodie, Responsable adjoint A. Delage, J.L. Martin, N. Versavaud, G. Cluzeau, G. Laval, F. Joubert, L.Proust, G. Rabat, Marc Beslay.

Dans un contexte économique de crise, qui dure, avec un taux de chômage très élevé, une croissance très faible et des perspectives économiques délicates, 2013 sera une année sage.

En effet, comme vous le lisez et l'entendez dans les médias, les dotations de l'Etat, les aides publiques et les subventions aux collectivités territoriales sont en baisse. Il nous faut donc nous adapter au contexte et être vigilants.

Beaucoup de travaux d'investissements ont été réalisés depuis 2008 : Maison des associations, Gendarmerie, préau de l'Ecole Maternelle, réfection du gymnase, réhabilitation d'une partie des réseaux d'assainissement collectif, d'eau potable, enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur une partie de la RD5, réaménagements de la traverse du bourg et de la place Pasteur, création de la place Brémond, entretien et travaux parfois importants des bâtiments communaux, etc... pour ne citer que les principaux.

Nous avons baissé de 6% les taux des impôts communaux en 2008 sans les augmenter depuis ; leur montant est désormais en dessous de la moyenne des villes de même importance. Tous nos budgets sont en excédent (voir pages 4 et 5) mais les travaux à venir sont encore conséquents : 2<sup>ème</sup> tranche de la RD5 (600 000 €), bâtiment communal aménagé en commerce (400 000 €), extension et réhabilitation du réseau d'assainissement collectif (1 800 000 €), travaux de mise aux normes à la centrale hydro-électrique (170 000 €), ... Il est bien évident que tous ces travaux ne pourront l'être qu'avec des aides publiques et des subventions et que nous ne pourrions pas tout faire d'un seul coup. Il faudra donc faire des choix et étaler dans le temps.

Parallèlement, dans le cadre de la Communauté de Communes, 2 projets d'importance devraient voir le jour : celui prioritaire et vital de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, et celui d'un bâtiment neuf pour le Point-Jeunes.

Nous avons été jusque là (très) bien aidés par l'Etat, le Département et la Région, et nous espérons qu'il en sera de même pour les travaux à venir. Lors de l'inauguration de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux, le Préfet de la Dordogne et le Président du Conseil Général ont souligné notre politique volontariste de développement, indispensable en cette période de crise pour ne pas l'aggraver. Nous continuerons donc à étudier avec rigueur les projets pour qu'ils soient financés au mieux dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Yannick LAGRENAUDIE  
Maire de Saint-Aulaye  
Vice-président de la Communauté de Communes  
du Pays de Saint-Aulaye





## ■ ACCUEIL DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.  
Le samedi : de 9 h à 12 h.

**Téléphone : 05.53.90.81.33**

**www.saint-aulaye.com**

Courriel : **mairie-staulaye@voila.fr**

## ■ VOS ÉLUS VOUS RECOIVENT

Le maire, **Yannick LAGRENAUDIE**,  
tient une permanence à la mairie  
le jeudi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous.

**Les permanences assurées  
par les adjoints :**

**Jean-Michel EYMARD**

le mardi de 10 h à 12 h.

**Jacky JAULIN**

le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h.

**Nelly GARCIA**

le mercredi de 10 h 30 à 12 h.  
et le jeudi de 14 h à 16 h.

Ce bulletin est distribué dans toutes les boîtes  
aux lettres. Si vous ne le recevez pas,  
signalez-le au service information  
**05.53.90.81.33**

# Sommaire

## n°13

- 2** LE MOT DU MAIRE  
*2013 : Concilier projets et budgets*
- 4** OPÉRATIONS COMMUNALES  
*Inauguration de la 1<sup>ère</sup> tranche, le 17 novembre 2012  
Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT,  
Préfet de la Dordogne  
Synthèse budgétaire 2012  
Réception des travaux de la Place Brémond  
Pose de signalétique  
Un nouvel outil de nettoyage  
Recensement  
Centrale hydro-électrique  
L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme s'achève  
Centre Médico-social*
- 9** OPÉRATIONS INTERCOMMUNALES  
*Maison de Santé Pluridisciplinaire  
Un syndicat de rivière, le SyMAGE du bassin de la Dronne,  
désormais présent sur le territoire communautaire  
Le Point Accueil Jeunes fête ses deux ans !  
Office de Tourisme*
- 10** CONSEILS MUNICIPAUX  
*Conseil Municipal du 5 octobre 2012  
Conseil Municipal du 26 octobre 2012  
Conseil Municipal du 7 décembre 2012  
Conseil Municipal du 8 février 2013*
- 13** QUOI DE NEUF EN VILLE ?  
*Nouveau personnel à la bibliothèque  
et à l'Office de Tourisme  
Le Camping Municipal s'inscrit  
dans une démarche écologique  
Cinéma  
50 ans de mariage  
Ramassage des ordures ménagères  
Des bébés lecteurs à la bibliothèque municipale  
Du théâtre avec Nepomucène  
Restez connecté à Saint-Aulaye  
Ecole de Musique  
Fête Locale*
- 17** VU DANS LA PRESSE  
*Inauguration  
Des chants avec le Père Noël*
- 18** RETROSPECTIVE  
*Marché de Noël  
Cérémonie des vœux  
Réunion publique  
Cérémonie de la galette à l'Hôpital Chenard  
Repas des aînés  
Commémoration du 19 mars*
- 20** LE CARNET  
*État Civil  
Agenda : Les rendez-vous de printemps*

## ■ Inauguration de la 1<sup>ère</sup> tranche, le 17 novembre 2012



### Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

Je suis très heureux d'être présent à Saint-Aulaye à l'occasion de cette inauguration de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de réaménagement du bourg et de la rénovation de la salle des sports. Je vous remercie, Monsieur le Maire, d'avoir bien voulu m'associer à cette manifestation qui me permet de découvrir le nouveau cadre de votre commune. Nous avons vu, au cours de la visite, les premières réalisations très réussies d'un grand projet qui va redynamiser l'activité commerciale du centre-bourg en permettant une meilleure circulation et en offrant de nouvelles capacités de stationnement. Ces réalisations témoignent de votre action énergique, M. le Maire, ainsi que celle de toute votre équipe, pour embellir et sécuriser Saint-Aulaye et rationaliser l'offre des services à ses habitants.

Vous avez démarré un projet long et lourd pour la commune, mais absolument nécessaire pour le chef-lieu de votre canton. Je sais que cela n'est jamais facile de soutenir les désagréments causés par ce type de chantier :

pour les commerçants, alors que la traverse du bourg est perturbée pour les riverains confrontés au bruit et à la poussière pour les conducteurs automobiles, malgré les aménagements que vous avez mis en place pendant le chantier.

C'était pourtant là un mal temporaire pour un bien durable et chacun s'accorde aujourd'hui à vous féliciter et à vous remercier pour le résultat obtenu. C'est pour cela que l'Etat a souhaité vous accompagner financièrement pour cette 1<sup>ère</sup> tranche, mais aussi pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tranches.

Lors de la commission des élus pour la DETR, nous avons beaucoup parlé cette semaine des aménagements de bourg et de leur importance pour un département touristique comme le nôtre. Depuis mon arrivée, je constate combien la Dordogne est grande, belle et vivante. Elle l'est, parce que vous, Mesdames et Messieurs les élus, vous vous battez pour ne pas faire de la ruralité un synonyme de l'immobilisme. Au contraire, chaque fois que cela est possible, vous faites le parti de conjuguer ruralité et modernité, comme ici à Saint-Aulaye.

Je sais que cela n'est pas simple, les difficultés sont nombreuses avec le risque de la disparition des commerces ou la fermeture de certains services publics qui ne peuvent main-



tenir une implantation dans chaque petite commune. Alors, il faut bouger et faire bouger les choses, car c'est le cadre créé dans une commune qui commande sa vie. Mais pour bouger, il faut des élus dynamiques, comme ici, avec la volonté de définir des projets utiles, structurants et raisonnables, avec la capacité de mobiliser les partenaires au premier rang desquels l'Etat, le Conseil Général et demain encore plus qu'aujourd'hui la Communauté de Communes pour accompagner leur réalisation.

Cette dynamique territoriale est fondamentale pour le redressement économique de notre pays. Elle renforce le rôle de fer de lance des collectivités dans l'investissement public, malgré leurs contraintes budgétaires. Et c'est le rôle de l'Etat de les y aider, comme cela est fait à Saint-Aulaye.

Je rappelle le sens de mon engagement à vos côtés : vous apporter aide et conseils au quotidien pour vous permettre de remplir dans les meilleures conditions le rôle que la République vous a confié. J'espère y être parvenu à Saint-Aulaye. Continuez donc à vous impliquer, car en vous impliquant, vous nous donnez, M. le Maire, Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Municipal, la preuve de notre volonté de faire de nos territoires les premiers acteurs de l'action publique.

Soyez-en félicités et remerciés.

## Synthèse budgétaire 2012

\* tous les tableaux se lisent en euro.

TAUX des TAXES	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taxe Professionnelle	12,75	11,98	11,98	11,98		
Cotisation Foncière Des Entreprises					19,46	19,46
Taxe Habitation <i>Fraction du taux départemental</i>	9,41	8,84	8,84	8,84	8,84 + 5,37	8,84 + 5,37
					14,21	14,21
Foncier Bâti	16,14	15,81	15,81	15,81	15,81	15,81
Foncier NON Bâti <i>Fraction du taux départemental</i>	87,03	81,76	81,76	81,76	81,76 + 3,97	81,76 + 3,97
					85,73	85,73

Baisse de 6%  
des taux

Pas d'augmentation  
de la part communale

### BUDGET COMMUNAL

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 468 440	1 510 684
Investissement	1 894 425	563 873
<b>FCTVA</b> <b>+ Subventions sur opérations réalisées en 2012</b>		<b>661 000</b>
Report 2011		
Fonctionnement		176 733
Investissement		574 766
<b>TOTAL</b>	<b>3 362 865</b>	<b>3 487 056</b>

Excédent de fonctionnement sur l'exercice :

2011 : 15 161 - 2012 : 42 244

### BUDGET ASSAINISSEMENT

	DÉPENSES	RECETTES
Exploitation	61 245	111 337
Investissement	63 697	79 854
Report 2011		
Exploitation		17 348
Investissement		455 043
<b>TOTAL</b>	<b>124 942</b>	<b>663 582</b>

### BUDGET LOCATIONS COMMUNALES

	DÉPENSES	RECETTES
Exploitation	237 428	307 221
Investissement	67 302	12 725
Report 2011		
Exploitation		44 828
Investissement		71 905
<b>TOTAL</b>	<b>304 730</b>	<b>436 679</b>



## ■ Synthèse budgétaire 2012 (suite)

BUDGET CAMPING		
	DÉPENSES	RECETTES
Exploitation	115 864	115 963
Investissement	1 921	13 646
Report 2011		
Exploitation		5 070
Investissement	11 876	
<b>TOTAL</b>	<b>129 661</b>	<b>134 679</b>

BUDGET PRODUCTION ELECTRIQUE		
	DÉPENSES	RECETTES
Exploitation	31 861	27 582
Investissement	9 934	9 940
Report 2011		
Exploitation		9 935
Investissement		16 994
<b>TOTAL</b>	<b>41 795</b>	<b>64 451</b>

PLAN DE FINANCEMENT DE L'AMENAGEMENT DU BOURG			
Opérations	Coût total HT réalisé	Aides Sollicitées ou obtenues	% subventions
Place Pasteur	250 725,00	136 363,20	54,38 %
Traverse tranche I	661 621,00	440 716,19	66,61 %
Place Brémond	283 236,00	198 920,00	70,2 %



De gauche à droite : M. Christian Jean, chef d'entreprise – B. Marty – Y. Lagrenaudie (maire) – F. Chaland, maître d'œuvre – J.M. Eymard.

## ■ Réception des travaux de la Place Brémond

La réception des travaux de la place Pierre Brémond s'est faite en présence du chef d'entreprise (C. Jean), du maître d'œuvre (F. Chaland) et des élus. Cette nouvelle place, qui porte le nom du seigneur fondateur de la bastide en 1288, offrira un nouvel espace de stationnement et d'agrément avec vue sur les remparts et sur la campagne doublaude.

## ■ Pose de signalétique



La nouvelle signalétique de la ville.

Une nouvelle signalétique très reconnaissable grâce à sa couleur rouge, a été mise en place sur la commune suite aux travaux du bourg. C'est la société « Equip'Urbain » qui a été retenue pour un montant de 9 613,66 € HT. Ces nouveaux panneaux permettent de mieux se situer dans la commune et ainsi diriger le public vers les structures publiques, le patrimoine et les entreprises eulaliennes.

## ■ Un nouvel outil de nettoyage

Indispensable pour le maintien de la propreté des de la voirie, la nouvelle balayeuse a pris ses fonctions depuis le mois de janvier. La municipalité a acquis ce matériel à la société 3D MATHIEU, pour un montant de 79 000 € HT. La balayeuse est polyvalente : elle peut être équipée d'une lame de déneigement ou saler les routes. Elle est garantie 2 ans pièce et main d'œuvre. Quatre agents des Services Techniques ont été formés par la société 3D MATHIEU durant 2 jours.



La nouvelle balayeuse.



Les quatre agents recenseurs ont parcouru le territoire eulalien.

## ■ Recensement

Le recensement de la population est obligatoire tous les 5 ans. Les 4 agents recenseurs, M. Robert DENOST, Mme Liliane CHARRIER, Mme Lydie PENALVERT, et M. Éric VARIN ont parcouru la commune du 16 janvier au 16 février 2013. Mme Nelly GARCIA a joué le rôle de coordinatrice et un superviseur a été détaché par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Le travail des agents recenseurs sera rémunéré au SMIC horaire par la Municipalité et une dotation forfaitaire de l'État sera versée à la Commune d'un montant de 3 072 €.

## ■ Centrale hydro-électrique

Le raccordement et certaines installations électriques de la centrale hydro-électrique n'étant plus aux normes requises par EDF, des travaux indispensables de modernisation sont à effectuer. Cependant ces travaux sont lourds puisqu'ils sont estimés à 170 000 € TTC. La revente d'électricité à ERDF est d'environ 30 000 € par an mais les dépenses de fonctionnement de plus de 20 000 € par an ne laissent qu'un excédent de

6 à 7 000 € par an.

L'emprunt pour l'achat de la centrale en 2004 courant encore jusqu'en 2019, un autre emprunt est nécessaire pour effectuer ces travaux. La question de la rentabilité est donc posée. La commission des travaux et la commission des finances vont donc mener une étude approfondie sur ce sujet.

## ■ L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme s'achève

Le P.L.U., après 2 ans de travaux, d'études et de réunions avec tous les services concernés (Direction Départementale du Territoire, Chambre d'Agriculture, syndicats des divers réseaux (eau, électricité, gaz, ...)) arrive à son étape finale. Le commissaire-enquêteur, M. André Hocq a recueilli au cours de l'enquête publique qui a eu lieu du 2 février au 4 mars, une dizaine de demandes qui concernent essentiellement l'urbanisme.

Le commissaire-enquêteur, après avoir étudié les demandes, fera un rapport qui sera ensuite soumis à l'approbation du Conseil Municipal et des Services de l'Etat. Il est à noter que l'enquête publique et la consultation du projet se sont déroulées dans un bon état d'esprit. Signalons également qu'aucun élu n'était concerné à titre personnel par ce P.L.U., et que le seul objectif était l'intérêt général et le développement de Saint-Aulaye.



## ■ Centre Médico-social

Le Centre Médico Social installé depuis quelques décennies rue des Faux Christs, vient d'emménager dans l'ancienne Gendarmerie, au 6 rue du Docteur Ladouch.

Les locaux actuels ne sont, en effet, plus adaptés à l'accueil du public. De plus les missions du Conseil Général s'étant développées, certaines ne pouvaient y être proposées au public qui devait alors se rendre à la Maison du Département à Ribérac.

L'équipe actuelle de travailleurs médico-sociaux vous accueillera dans ce nouvel espace. Les consultations de nourrissons se dérouleront de manière plus pratique. Des séances de préparation à l'accouchement y seront désormais proposées aux futurs parents. Le Centre de planification et d'éducation familiale pourra renforcer sa présence sur le canton. Une référente de l'Aide Sociale à l'Enfance y aura également un bureau et limitera ainsi les déplacements des familles. Une éducatrice en Aide Éducative à Domicile pourra également recevoir les enfants et leurs parents.

D'autres services du Conseil Général utiliseront ces bureaux pour accueillir, à la demande, les habitants ou les élus locaux.

Par la suite, des partenaires du Conseil Général y tiendront leurs permanences, ou rendez vous.



Le nouveau Centre Médico social, rue du Dr Ladouch.



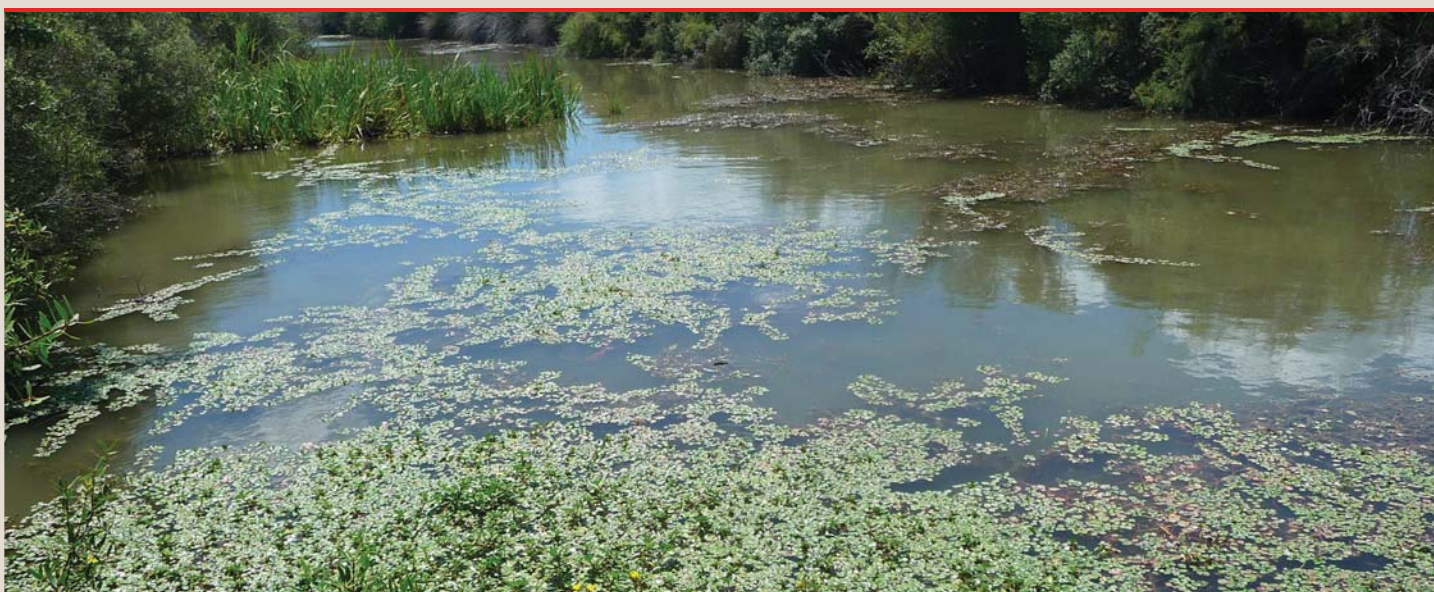
## ■ Maison de Santé Pluridisciplinaire

Comme de nombreux territoires ruraux, le Pays de Saint-Aulaye est aujourd'hui menacé par un risque de pénurie de médecins. En effet, nos praticiens sont tous proches de la retraite et trouver des successeurs n'est pas chose aisée. L'enjeu est d'importance donc pour la population mais aussi pour le Centre Hospitalier qui a besoin de médecins. L'élaboration du projet sur lequel les élus et les professionnels travaillent depuis plus de 2 ans est terminée. Ce projet a été bien reçu par l'Agence Régionale de Santé et par les services de l'Etat, du Département et de la Région. Le coût total de l'opération est de 602 849 € HT, dont 36% (264 000 €) restant à la charge de la Communauté de Communes. Le Cabinet d'Architecture Marty et le bureau d'étude Cesti ont, avec les élus et les professionnels de santé, prévu un bâtiment de 350 m<sup>2</sup>, rue du Moulin, à proximité immédiate du Centre Hospitalier. Le permis de construire a été accordé le 16 mars 2013, et les travaux devraient débuter en juin pour une livraison début 2014.



La future maison de santé.

## ■ Un syndicat de rivière, le SyMAGE (Syndicat Mixte de l'Aménagement et de la Gestion des Eaux) du bassin de la Dronne, désormais présent sur le territoire communautaire



La Jussie est une plante aquatique envahissante.

La commune de Saint-Aulaye a intégré le territoire géré par le Syndicat Mixte d'Aménagement des Eaux du bassin de la Dronne (SyMAGE bassin Dronne) par le biais de l'adhésion de la communauté de communes du Pays de Saint-Aulaye à cette structure. Le SyMAGE du bassin de la Dronne est un syndicat de rivières chargé de mener des études, du suivi des cours d'eau et des milieux aquatiques dont les zones humides. Il peut aussi engager des travaux, sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de nos zones aquatiques.

Les objectifs sont de mettre en place une gestion concertée et équilibrée des cours d'eau et des milieux aquatiques de manière à concilier le développement des activités économiques, et la qualité des eaux.

Le syndicat sera également chargé d'assurer une régula-

tion des nuisibles (ragondins, rats musqués) en lien avec les piégeurs agréés par la Fédération Départementales de Chasse, de certaines espèces invasives comme la Jussie (espèces végétales qui se développent sur les eaux calmes en rivière et sur les étangs).

Les agents seront amenés dans les prochains mois à réaliser un état des lieux des cours d'eau et des milieux aquatiques présents sur la commune.

Le siège du syndicat est situé à Ribérac et ses agents sont à votre disposition pour vous apporter toutes informations relatives à la gestion des cours d'eau et aux démarches engagées. N'hésitez pas à les solliciter par téléphone au 05.53.91.98.78, ou bien par l'intermédiaire des élus de la commune, et à leur réserver un bon accueil si vous les croisez lors de cet état des lieux.



## ■ Le Point Accueil Jeunes fête ses deux ans !

Après 2 ans d'ouverture le Point d'Accueil Jeunes évolue et connaît une fréquentation en très nette progression : 5000 heures d'ouverture en 2012 (contre 1000 heures en 2011), 38 adhérents, et un taux de fréquentation par jour d'ouverture d'environ 14 adolescents.

Les raisons de cette réussite sont multiples :

- élargissement de ses horaires d'ouverture (accueil lors de certaines matinées pendant les vacances scolaires)
- diversification de son offre de loisirs (organisation de mini séjours).

Par ailleurs, l'équipe d'animation a également été renforcée. Outre le Directeur de la structure, M. Mickael FLAJOLET, l'équipe d'animation est désormais composée de trois animatrices : Mmes Sandrine MARTY, Alicia LANDRODIE et Evelyne COIFFARD.

La Caisse d'allocation Familiale (CAF) de Dordogne, principal partenaire financier de la structure, se réjouit du dynamisme et de la hausse de fréquentation du Point Jeunes (seule structure d'accueil pour les plus de 12 ans du territoire), et renforce son partenariat financier avec la structure. Désormais, la CAF s'engage, sur quatre années, à subventionner à près de 11 000 € (CEJ et prestations ordinaires) la structure.

Depuis septembre 2012, a été mise en place la tarification modulée reposant en fonction des ressources des familles. Cette nouvelle tarification a pour but d'être plus équitable et de faciliter l'accès du centre de loisirs aux familles les plus modestes avec pour exemple un prix moyen des sorties à 5€. Par ailleurs, pour les familles ayant un quotient familial entre 0 et 622 €, la structure accepte désormais le paiement des activités par les passeports loisirs.

Cette année 2012/2013 deux séjours ont été organisés, l'un au ski dans le Cantal, l'autre en Espagne à Barcelone. Particulièrement conscient de la mission éducative de la structure, l'équipe d'animation s'est également lancée dans un défi citoyen avec les jeunes en mettant en place des opérations « chantiers jeunes ». Le principe de ces



Le Chantier Jeune du mini golf réalisé en 2012 par le Point Jeunes

opérations est simple. Grâce à un travail ou un chantier effectué par les adolescents, le Point Jeunes se voit récompensé par l'attribution d'une dotation financière ou d'une aide logistique de la part des « communes hôtes du chantier ».

C'est dans le cadre du « chantier jeunes » au stade, conventionné avec la commune de Saint-Aulaye, que la location de 3 minibus va être financée pour un coût de 1 210 €.

Le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement en janvier 2013 pour la construction d'un nouveau bâtiment de 120m<sup>2</sup> dédié aux jeunes (espaces animations et multimédias) qui sera situé sur la commune de Saint-Aulaye derrière l'ancienne gendarmerie. La réception du bâtiment est prévue au cours de l'année 2014.

**Infos : Point Accueil Jeunes**  
**Place Pasteur – 24410 Saint-Aulaye**  
**05 53 91 86 37 - 06 76 48 36 69**



La flânerie médiévale organisée par l'office de tourisme.

## ■ Office de Tourisme

L'Office de tourisme du Pays de Saint-Aulaye affiche une bonne saison 2012. Plus de 200 personnes ont assisté aux visites guidées de la bastide, et environ le même nombre a participé à la flânerie médiévale organisée fin juillet. Pour cette nouvelle année, de nombreuses animations sont programmées : une fête franco-britannique au mois de mai, une randonnée sur les chemins de St-Jacques de Compostelle le 9 juin, les traditionnelles visites guidées animées par David Dessaigne en juin/juillet/août, la flânerie médiévale, et des visites de fermes et d'ateliers d'artisanats durant la période estivale.

Infos : 05 53 90 63 74  
Courriel : [tourisme.staulaye@gmail.com](mailto:tourisme.staulaye@gmail.com)  
[www.tourisme-saintaulaye.fr](http://www.tourisme-saintaulaye.fr)





## ■ Compte rendu du 5 octobre 2012

### **Aménagement d'un giratoire :**

Le giratoire provisoire à l'entrée du bourg, devant l'étude notariale, va être réalisé définitivement, afin de ralentir les voitures d'autant que l'entrée de l'École Maternelle sera dans la rue principale. Trois devis ont été demandés. Le Conseil Municipal retient le devis de la société SIGNALISATION 24, la moins-disante, pour un montant de 13 052,68 € HT.

### **Travaux de voirie :**

Avec la déviation, la route allant de la Maison des Associations à « Chez Bardot », ainsi que la rue du Moulin ont été abîmées. Deux devis ont été demandés. Le Conseil retient, à l'unanimité, le devis le mieux-disant, soit la SARL SENTOU Père & Fils pour un montant de 9 791 € HT.

### **Travaux : logement rue du Docteur Rousseau**

Des problèmes d'humidité sont à déplorer dans le logement au-dessus de la Trésorerie. Des demandes de devis ont été faites pour installer une V.M.C. Le Conseil retient, à l'unanimité, l'entreprise la moins-disante, soit la SARL ROUBY & Fils pour un montant de 777,58 € HT. Concernant la réfection des peintures, le Conseil retiendra l'entreprise moins-disante.

### **FPIC :**

M. le Maire fait part d'un courrier reçu de la Préfecture de la Dordogne concernant le Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Ainsi, la Commune de Saint-Aulaye aura un montant reversé de 4 119 € et un montant prélevé de 1 545 € ; le solde pour la Commune sera donc de 2 574 €. Pour réaliser cette opération, il est nécessaire d'effectuer un vote de crédits supplémentaires. Le Conseil accepte à l'unanimité.

### **Réhabilitation du réseau d'assainissement :**

Une consultation a été faite concernant la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau de l'assainissement collectif. Après étude des plis, le Conseil retient à l'unanimité, la société SAFEGE, la mieux-disante, pour un montant de 25 611 € HT.

### **Occupation du domaine public :**

Le Conseil fixe le tarif de l'occupation du domaine public à 4 € par m<sup>2</sup> et par an pour les terrasses de débit de boisson et restaurants, étalages et présentoirs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## ■ Compte rendu du 26 octobre 2012

### **Réfection de façade : bâtiment Place Brémond :**

Le permis de construire de la boucherie – alimentation est revenu ce jour avec un avis favorable. L'appel d'offres va être lancé dans les prochains jours et les travaux seront terminés fin juin.

Concernant la réfection de la façade, 4 devis ont été demandés. Le Conseil Municipal retient l'entreprise la moins-disante, soit la SARL ST-AULAYE CONSTRUCTION, pour un montant de 8 245 € HT.

### **Équipement :**

La Commune a acquis à la demande de l'association d'Aïkido, une vitrine afin d'afficher leurs informations. Afin de récupérer une partie de la TVA, le Conseil accepte de payer cette facture, soit 254 €

HT, en investissement.

### **Équipement projection numérique : compléments**

Afin de compléter l'installation de projection numérique, il convient de remplacer l'écran et de mettre un système de translation sur rail pour un montant de 1 855 €. De plus, il a été nécessaire d'acquérir un brûleur Xénon et un ensemble 2 filtres pour le projecteur, pour un montant de 1 081 € HT.

Le Conseil Municipal accepte ces deux factures.

La Municipalité étudiera le système des tarifs réduits pris en charge par la Commune, lors du prochain Conseil Municipal.

## ■ Compte rendu du 7 décembre 2012

### **Syndicat d'Énergies de la Dordogne : travaux**

Considérant la nécessité de la mise en place de 2 bornes « forains », de l'éclairage du puits et d'un lampadaire « aux Ponts », le Conseil, à l'unanimité, accepte de confier cette opération d'investissement au SDE 24. Cette dernière représente un montant TTC de 13 828,49 €.

De plus, le Conseil convient, qu'à la fin du chantier et à partir de la production du décompte définitif établi en fonction du coût net des dépenses engagées par le SDE 24, la Commune s'acquittera des sommes dues, à raison de 60% de la dépense nette H.T., s'agissant de travaux d'extension.

## ■ Compte rendu du 7 décembre 2012 (suite)

### **Agence de l'eau : redevance pour modernisation des réseaux :**

Le Conseil, à l'unanimité, fixe pour l'année 2013, la redevance à payer par les usagers, basée sur la consommation d'eau de chaque année, outre l'abonnement, à :

- Abonnement : 90 €
- Prix du m<sup>3</sup> : 1,13 €

La redevance pour modernisation des réseaux est de 0,225€/m<sup>3</sup> d'eau consommée. Elle sera reversée à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

### **Cession gratuite de terrain et convention de parking :**

Le Conseil Municipal accepte d'acquérir gratuitement une partie des parcelles AD 46 et 48 appartenant au Centre hospitalier Chenard. Ces parcelles ont été utilisées pour réaliser des emplacements de parking. Le Conseil accepte en échange que le Centre hospitalier Chenard utilise le parking Place des Remparts.

### **Aérodrome Ribérac – Saint-Aulaye :**

Le changement de nom est acté par le ministère de l'Écologie. Le nouveau nom est Aérodrome Ribérac-Tourrette.

### **Plaque commémorative François Mitterrand :**

Considérant les nombreuses visites à Saint-Aulaye de François Mitterrand, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la pose d'une plaque commémorative au nom de l'ancien Président de la République, associé au nom de Rémi Robin, son ami d'enfance. Cette plaque désignera la route reliant la Dordogne et la Charente, du carrefour de la rue du Général de Gaulle jusqu'au 2<sup>ème</sup> pont et sera inaugurée en mai, en présence notamment de M. Gilbert Mitterrand.

### **Restos du Cœur :**

La campagne d'hiver 2011-2012 a permis de secourir 17 familles de Saint-Aulaye, soit 29 personnes au total, tandis que la campagne d'été a permis de distribuer des repas à 5 familles, soit 8 personnes.

Les locaux des Restos du Cœur sont devenus trop exigus, d'où 2 après-midi de distribution, les lundis et les jeudis.

### **Locations Communales :**

Suite aux nombreux impayés de loyers de certains locataires, la Municipalité a saisi, par l'intermédiaire d'un avocat le Tribunal d'Instance de Périgueux qui a rendu 2 jugements d'expulsion. Ces expulsions seront effectives lors de la fin de la trêve hivernale, soit le 15 mars 2013. Le Tribunal a aussi condamné ces deux locataires au paiement total des loyers.

### **Schéma Régional Éolien :**

M. le Maire fait part au Conseil d'un courrier envoyé par M. le Préfet, concernant le schéma régional éolien, qui a fait l'objet d'une approbation du Conseil Régional d'Aquitaine et du Préfet de la région Aquitaine. Monsieur le Préfet communique toutes les communes concernées par un possible développement de l'énergie éolienne, dont Saint-Aulaye fait partie.

### **SMCTOM :**

Le SMCTOM informe la Municipalité qu'à partir du 1er janvier 2013, le ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes ne se fera plus qu'une fois par semaine. Le Conseil propose au SMCTOM d'étudier la proposition suivante : durant l'été, deux passages pourraient être organisés sur la Commune, surtout pour les sacs noirs.

## ■ Compte rendu du 8 février 2013

### **Extension de la station d'épuration :**

L'autre gros dossier est l'extension de la station d'épuration. Le conseil municipal avait manifesté son opposition aux exigences de la Police de l'Eau qui a finalement accepté le terrain qu'il avait proposé situé près des lagunes en limite de zone inondable.

Le propriétaire de la parcelle concernée a été contacté et un échange de terrain lui a été proposé.

### **Entretien des milieux aquatiques**

Les berges du bras de la Dronne au niveau du camping étant endommagées à un endroit, un dossier a été déposé au SYMAGE (ex-SMEAP) Syndicat des Rivières, puisque la Communauté de Communes vient d'y adhérer.

### **Tourisme :**

Le maire a fait part du courrier qu'il a adressé au Directeur du Comité Départemental du Tourisme

pour que Saint-Aulaye figure dans le Circuit des Bastides en cours d'élaboration.

### **Préjudice commercial :**

La municipalité s'était engagée à indemniser, à la hauteur de ses moyens, les commerçants qui en feraient la demande suite aux désagréments et à la baisse du chiffre d'affaires qui a pu être entraîné par les travaux dans la rue principale. Avec l'aide de la comptable du Trésor Public, les dossiers provenant de 4 commerçants ont été étudiés.

Comme il est très difficile d'établir un lien de cause à effet, notamment pour les métiers de bouche, la municipalité a décidé d'octroyer le même montant à chacun, à savoir 1000 euros.

### **Animations :**

Ont été évoqués les programmes de la foire à La Latière et de la fête communale.



## ■ Nouveau personnel à la bibliothèque et à l'Office de Tourisme



Mme Isabelle AGARD.



Mme Carmen FERNANDEZ.

Depuis début janvier de nouveaux visages sont arrivés dans la commune.

Mme Isabelle Agard remplace Françoise Gémard qui occupe un nouveau poste à mi-temps à la bibliothèque de Mareuil. Mme Agard est domicilié à Aubeterre et travaille en parallèle sur le même poste à Saint-Yrieix.

Mme Carmen Fernandez, en poste à l'Office de Tourisme de La Roche-Chalais vient d'être nommée directrice. Ainsi elle sera en charge des deux offices que compte la Communauté de Communes : Saint-Aulaye et La Roche Chalais. Marianne Techer viendra compléter l'équipe dès le mois d'avril en complément de Marie-Eva Doublet.



Le camping de Saint-Aulaye.

## ■ Le Camping Municipal s'inscrit dans une démarche écologique

Le camping municipal entreprend des démarches afin d'obtenir le classement européen « Ecolabel ». Ce label regroupe différents points tels que l'énergie (au moins 50% d'électricité produite par des sources d'énergies renouvelables, ampoules électriques à faible consommation d'énergie, système d'extinction automatique des lampes,...), l'eau (installation de limiteurs de débits, raccordement au tout-à-l'égout, boutons poussoirs dans les sanitaires, ...), les produits chimiques (nettoyage à la vapeur, produits bio tels que vinaigre blanc et bicarbonate de soude, ...), les déchets (compostage des déchets verts et alimentaires, récupération des bouchons plastiques et des piles, ...) et les différents services proposés sur le camping (vente de produits ecolabels, circulation des véhicules limitée, au moins 90% de la surface recouverte d'herbe, 0% herbicides, nettoyage des allées par la balayeuse ...).





De la pellicule au projecteur numérique, le cinéma évolue.



## Cinéma

L'inauguration de la salle de cinéma a eu lieu le 24 novembre 2012, marquant ainsi la fin des travaux de réhabilitation. Du nouveau matériel a été installé tels que le projecteur 3D, un nouvel écran (1 855 €), un nouveau système de son, la climatisation, ...permettant ainsi d'avoir une salle confortable et des projections de qualité. Une visite de la cabine a permis de comprendre l'évolution du processus de projection et les enjeux du cinéma numérique. La démonstration de spots publicitaires en 3D, visible grâce à des lunettes spéciales, a conquis le public.

L'Association « Cinéma le Studio » qui gère la salle, fait maintenant partie du réseau Ciné Passion. Cet organisme a pour but de diffuser et de promouvoir le cinéma en milieu rural. De plus, le cinéma de Saint-Aulaye est classé « Art et Essai », ce qui permet de proposer une grande variété de films : films commerciaux, films d'auteur, films jeune public, documentaires ...

Le film « Jappeloup », qui a été en partie tourné à Bergerac et dont l'histoire retrace celle de Pierre Durand et de son cheval, est programmé en avant-première à Saint-Aulaye pour le 3 mars. Il sera projeté en sortie nationale le 15 mars.

### TARIFICATION DE LA SALLE

- plein (adulte) : 6 €
- réduit : 4 € (étudiant, enfants, demandeur d'emploi + les lundis)
- abonnement (6 films pour une période de 6 mois) : 24 €
- soirée fantastique : un film 6 € / deux films 8 € (boisson offerte)



- 3D : tarifs habituels augmentés de 2 € (1€ pour le distributeur et 1 € pour les lunettes 3D).

### PLANIFICATION

4 à 5 projections chaque semaine :

Lundi	21h	film d'auteur
Jeudi	21h	film d'auteur
Vendredi	21h	film grand public
Samedi	21h	film grand public
Dimanche	15h	film grand public ou jeune public

## 50 ans de mariage

Les couples ayant 50 ans de mariage ou plus en 2013 voudront bien se faire inscrire à la Mairie.





## ■ Ramassage des ordures ménagères

Un nouveau ramassage des ordures ménagères a été mis en place pour l'ensemble de la commune. Le ramassage des **sacs jaunes s'effectue le mardi** et celui des **sacs noirs le mercredi**.

Les jours de collectes seront revus pour la période d'été. **Merci de ne sortir vos sacs et conteneurs la veille du ramassage uniquement.**

De plus, les sacs poubelles jaunes qui étaient à retirer aux services techniques, sont maintenant à récupérer à la Mairie les samedis de 9h à 12h.

## ■ Des bébés lecteurs à la bibliothèque municipale

L'atelier « bébé lecteur » reprend à la bibliothèque. Cet atelier s'adresse aux jeunes enfants non scolarisés de 0 à 3 ans et accompagné d'un adulte. **Lors de ces rencontres, des lectures ou des comptines leur seront proposées.** Les prochains ateliers auront lieu les jeudis 4 avril, 2 mai et 13 juin.

Infos : 05 53 90 84 33 – [biblio-staulaye@wanadoo.fr](mailto:biblio-staulaye@wanadoo.fr) - [staulaye.over-blog.com](http://staulaye.over-blog.com)



Répétition de la pièce « Recherche femme désespérément ». (photo de J.L. SAVIGNAC)

## ■ Du théâtre avec Nepomucène

Le groupe théâtral Népomucène présentera la pièce « recherche femme désespérément » de Vincent Durand, mis en scène par Jacques Siot le vendredi 29 mars à 21h et le samedi 30 mars à 15h à la salle des loisirs de Saint-Aulaye. Deux heures de fou rire vous sont garanties !

La pièce comique sera également jouée dans les communes d'Echourgnac (samedi 16 mars à 21h) et de St-Privat-Des-Prés (vendredi 22 mars, à 21h).

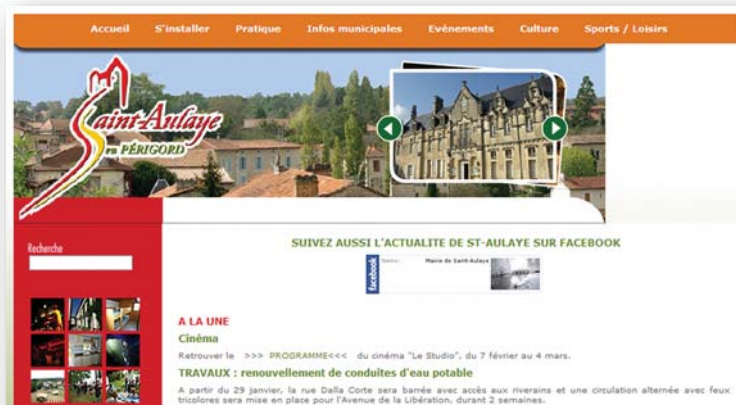
Infos : 05 53 90 85 51

## ■ Restez connecté à Saint-Aulaye

Le site [www.saint-aulaye.com](http://www.saint-aulaye.com) vient compléter les différentes offres de supports de communication (bulletin municipal et panneau lumineux) présents dans notre commune.

Vous pouvez ainsi suivre les dernières avancées des travaux ou les articles du journal Sud Ouest, consulter le compte-rendu des conseils municipaux ou des marchés publics en cours, découvrir le programme du Cinéma Le Studio ou le guide « Partez à la découverte d'une bastide », rechercher des hébergements saisonniers pour des vacanciers via la rubrique camping ou rechercher un logement à l'année sur l'onglet « locations communales », ...

Ce site permet de répondre au mieux aux attentes des eulaliens mais également des personnes extérieures à la commune.





Le groupe d'improvisation.

## ■ Ecole de Musique

L'école de musique de Saint-Aulaye a mis en place depuis la rentrée de septembre, un atelier d'improvisation qui répète chaque mardi, salle des associations, sous la houlette du professeur de guitare de l'école, Hugues Bertrand Penot. Six élèves "adultes" y participent pour l'instant mais trois ou quatre pourraient s'y ajouter.

L'improvisation est une manière de jouer propre au jazz en particulier et s'appuie sur les différentes gammes (majeures, mineures, blues etc...), les arpèges, et les rythmes. Cela demande un peu de travail personnel mais

tout s'apprend et l'apport des autres membres du groupe aide à progresser.

Par ailleurs, quelques demandes ont été faites pour monter un atelier de percussions. Si elles se confirment, l'école de musique pourra l'organiser après avoir fait le point sur l'achat des instruments et la recherche d'un professeur.

**Renseignements :**

**05 53 90 80 65 / 05 53 91 27 76 / 05 53 90 47 02**

## ■ Fête Locale



Feu d'artifice face au château.

La fête locale se déroulera du vendredi 10 au dimanche 12 mai 2013. Plusieurs animations sont prévues grâce à la collaboration des associations (Eulalie Festif, Club de Pétanque, Double Jeux) et de la municipalité.

Le vendredi soir, l'association Double-jeux proposera une initiation aux jeux de sociétés. Un concours de pétanque sera organisé par l'association eulalienne le samedi après-midi et une course cycliste départementale aura lieu le dimanche après-midi. En soirée, la Société Musicale accompagnera la descente aux lampions jusqu'au château d'où sera tiré le feu d'artifice.



Journal de la Paroisse « Contact »

## ■ Inauguration

Samedi 17 novembre, c'était l'inauguration de la première tranche des travaux de réaménagement du bourg. M. le Préfet de la Dordogne, Jacques Billant, était convié à cette inauguration comme les élus de la représentation départementale, régionale et nationale ; tâche qu'il a accomplie avec un plaisir visible. Dans son discours, il a mis en évidence la volonté de la municipalité dans son objectif de rendre le bourg plus attractif non seulement pour les habitants de Saint-Aulaye, mais encore pour ceux qui désireraient s'installer ou ceux qui viendraient faire du tourisme dans le Pays de Saint-Aulaye.

M. le Préfet a félicité l'équipe municipale et insisté, comme les autres intervenants, sur la nécessité d'entreprendre des actions pour le plus grand intérêt de la population et des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées. La Région doit s'affirmer, développer des projets raisonnables, bien financés et aidés par les administrations diverses. Élément souligné dans les différentes allocutions : tous ces travaux bien pensés et gérés se sont réalisés sans augmentation d'impôts. Ce qui, par les temps qui courent, n'est pas négligeable.

La première tranche s'achève. Elle a été longue et dure pour les riverains. Néanmoins, il faut remarquer que bien des travaux ont été réalisés en même temps, ce qui a permis d'économiser du temps, de l'argent. Saint-Aulaye présente un visage nouveau et il a été entendu, ici et là qu'autrefois, on

traversait le bourg sans le regarder et que maintenant on avait envie de s'arrêter.

Saint-Aulaye manifeste son désir de se développer, d'attirer une nouvelle population. Un constat qui ne trompe pas : la fréquentation scolaire est en nette augmentation. Maintenant, il faudrait que des structures d'accueil touristiques soient créées à la mesure des enjeux qui se profilent.



L'inauguration de la première tranche des travaux de réaménagement du bourg..



Le Père Noël à la Maternelle.

SUD-OUEST – Lundi 26 décembre 2012

## ■ Des chants avec le Père Noël (Article et photo de J.L. Savignac)

Le Père Noël est venu rendre visite aux élèves de l'école maternelle de Saint-Aulaye, vendredi matin. Il a distribué des cadeaux aux enfants, mais aussi aux enseignants et au personnel, et a fini sa visite en chantant « Petit Papa Noël », repris en chœur par les enfants.



Le Père Noël était présent pour la photo avec les enfants.

## ■ Marché de Noël

Une quarantaine d'exposants et la présence du Père Noël pour le marché de Noël 2012, co-organisé par l'association Eulalie Festif et la Municipalité.

## ■ Cérémonie des vœux

Deux cents personnes environ étaient présentes à la cérémonie des vœux qui permet un échange convivial avec les Eulaliens autour des projets, des réalisations et du traditionnel pot de la nouvelle année.



## ■ Réunion publique

La réunion publique qui s'est déroulée au cinéma, a permis de faire le point sur l'année écoulée et les nombreuses réalisations accomplies, et d'évoquer les perspectives de l'année 2013.







## ■ Cérémonie de la galette à l'Hôpital Chenard

En présence de Y. Lagrenaudie (maire), des membres de son Conseil Municipal, et de Mme Thomas (directrice du centre hospitalier)

## ■ Repas des aînés

Plus de 240 personnes au repas organisé par la Municipalité. Un moment de convivialité et d'échanges appréciable pour tous.



Plus de 240 personnes au repas organisé par la Municipalité.



## ■ Commémoration de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

La date du 19 mars pour commémorer cet épisode de notre histoire a enfin été reconnue par l'Etat Français avec la loi du 6 décembre 2012. Conformément aux années passées, la cérémonie a bénéficié de la présence de nombreux adhérents de la FNACA réunis autour de leur président Jean Garraud. Roger Desport a été médaillé à cette occasion.



## ■ Etat civil (jusqu'au 12 février 2013)

### Décès :

René LAVAL, le 2 janvier 2013  
Odette FARRAIRE, épouse DUVERT, le 3 janvier 2013  
Yvonne FILION, veuve RULLIER, le 4 janvier 2013  
Gilbert SOUBIRAN, le 12 février 2013

## les rendez-vous de printemps



### THÉÂTRE - LA TROUPE NEPOMUCÈNE

salle des loisirs

Vendredi 29 mars - 21h - « Cherche femme désespérément »  
Infos : 05.53.90.85.51

### THÉÂTRE - LA TROUPE NEPOMUCÈNE

salle des loisirs

Samedi 30 mars - 15h - « Cherche femme désespérément »  
Infos : 05.53.90.85.51

### VIDE-GRENIER / BROCANTE

place du champ de foire

Dimanche 21 avril - de 8h à 18h  
organisé par la Coopérative Scolaire de l'école élémentaire : 05.53.90.80.44

### FOIRE DE LA LATIÈRE

saint-aulaye

Du Mardi 30 avril au 1<sup>er</sup> mai  
Infos : 05.53.90.81.33

### FÊTE COMMUNALE - avec feu d'artifices (au château)

saint-aulaye

Vendredi 10, samedi 11 et Dimanche 12 mai  
fête foraine, jeux de société, course de vélo, concours pétanque.

### RENCONTRE FRANCO-BRITANNIQUE

saint-aulaye

Samedi 18 et Dimanche 19 mai  
Infos : 05.53.90.63.74

### INAUGURATION DE L'AVENUE F. MITTERRAND

saint-aulaye

Samedi 25 mai

### RANDONNÉE SUR LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

saint-aulaye

Dimanche 9 juin

### DÉFI SPORTIF DES LÉBÉROUS

saint-aulaye

Samedi 15 juin

### KERMESSE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

salle des loisirs / école

Samedi 29 juin - Dès 15h  
Infos : 05.53.90.80.44